

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

CRPF Occitanie

<u>Intitulé du poste :</u>	Chargé de mission Forêt Irrégulière Ecole (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) sur une durée de 9 mois Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26 K€ et 33 K€
<u>Résidence administrative :</u>	Mende (48)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} décembre 2022

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation régionale Occitanie s'étend sur 13 départements dont la superficie forestière de 2,4 millions d'hectares (83 % privée) en fait la deuxième région forestière française. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements correspondant à 4 régions écologiques : Méditerranée, plaines et coteaux, Pyrénées et Massif Central.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr



Description du poste

Le Technicien forestier (H/F) sera en charge de la mise en œuvre du projet de poursuite de développement de la Forêt Irrégulière Ecole du Bouges (Cévennes lozériennes). La FIE est un projet partenarial qui a pour objet l'acquisition de connaissances multiples sur la sylviculture à couvert continu et le transfert des savoirs et savoir-faire par le biais de formations à des publics de propriétaires, professionnels ou étudiants forestiers.

La mission consiste dans le développement de nouveaux modules et se traduira par les missions suivantes :



- **Volet 1 : Démonstration de techniques spécifiques à la sylviculture irrégulière par l'élaboration de modules Martelage et Travaux en vue d'un transfert de compétences**
 - Définition des besoins et des attentes des publics cible par rapport aux thématiques ;
 - Définition des objectifs pédagogiques ;
 - Caractérisation et dimensionnement des modalités de transfert des connaissances (format présentiel, distanciel, temps à passer, réalisation d'exercices...) ;
 - Identification des sites supports (= localisation des parcelles forestières) ;
 - Elaboration de supports pédagogiques (présentations, documents de synthèse, mise à disposition de bibliographies ciblées) ;
 - Mise en place de dispositifs innovants : Travailloscope et Martelloscope.

- **Volet 2 : Valorisation des modules de formation existant à travers des supports variés pour une meilleure diffusion des connaissances**
 - Séquençage des messages et des supports associés ;
 - Réalisation des supports interactifs (PPT commentés, documents de synthèse...) ;
 - Conceptions d'évaluations de la compréhension et d'acquisition de compétences (questionnaires) ;
 - Mise en ligne des supports ;
 - Communication auprès des partenaires usagers potentiels.

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 de type BTS/DUT option gestion/production forestière ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel, Powerpoint ;
- Une connaissance des logiciels de montage vidéo serait un plus ;
- Compétence en utilisation de données SIG (Système d'Information Géographique) souhaitée ;
- Permis B obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Bonne connaissance des principes de la sylviculture irrégulière attendue et fort intérêt pour ce mode de gestion ;
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction et de communication ;
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable des forêts, au fonctionnement des écosystèmes et des enjeux économiques ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Olivier PICARD, Directeur du CNPF Occitanie : 05.61.75.42.00 - occitanie@cnpf.fr

- Loïc MOLINES, Ingénieur Développement Forestiers territorial Lozère: 06.73.84.89.27 - loic.molines@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **21 octobre 2022 dernier délai** un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF Occitanie
7 chemin de la Lacade 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
occitanie@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **vendredi 4 novembre 2022** dans les locaux du CNPF à Mende.